

<p>Date de convocation : 06/03/2023</p>	<p><b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b></p> <p><b>COMMUNE DE DUNIERES</b></p> <p><b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
---	---

Le neuf mars deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (20).

Excusés : Corinne BEAL (pouvoir à Patricia SOUCHON), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Pascale MERLE) (2).

Absente : Colette MORIN (1).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Vote des comptes de gestion 2022**

**DCM 20230309-1**

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les écritures sont conformes et que le compte de gestion est le reflet exact du Compte Administratif, à savoir :

Budget en €	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
COMMUNE	2 334 873.45 €	3 009 731.29 €	2 445 450.68 €	2 677 208.39 €
ASSAINISSEMENT	148 926.91 €	162 549.64 €	45 040.73 €	90 663.00 €

**AR Prefecture**

043-214300873-20230309-DCM20230309\_1-DE  
Reçu le 24/03/2023

EAU	172 310.85 €	208 107.32 €	51 347.83 €	64 989.13 €
LOT HAUTS DU CHAMP	88 514.15 €	88 184.96 €	97 509.96 €	86 834.96 €
LOT DE VILLE	183 238.00 €	182 733.25 €	197 031.57 €	180 663.25 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les comptes de gestion 2022 dressés par le Trésorier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,



**AR Prefecture**

043-214300873-20230309-DCM20230309\_1-DE  
Reçu le 24/03/2023